

Développement durable : La Ville de La Sarre présente son plan d'adaptation aux changements climatiques

La Sarre, le 4 juillet 2023 — Le développement durable est au cœur des priorités de la Ville de la Sarre qui présente son plan d'adaptation aux changements climatiques, mettant en évidence les mesures spéciales qu'elle devra prendre pour assurer un avenir durable pour les générations futures.

Ce plan est le fruit d'une démarche de participation citoyenne. Lors d'une consultation publique qui se tenait sur deux jours à l'hôtel de ville de La Sarre les 31 mai et 1^{er} juin 2023, les citoyens étaient invités à prendre connaissance de ce plan et à émettre leurs commentaires et suggestions afin de le bonifier.

Sous forme d'activités interactives, les participants pouvaient déambuler et prendre connaissance d'un affichage synthétisé, en plus de discuter avec les membres du département de développement durable qui étaient disponibles pour échanger et répondre aux questions.

« Le plan présenté reflète l'approche collaborative de la démarche. En tant que maire, je m'engage à poursuivre le travail avec d'autres dirigeants locaux, les citoyens et les entreprises pour trouver des solutions adaptées à nos problèmes environnementaux et prendre des décisions éclairées pour l'avenir de notre communauté et de la planète », précise Yves Dubé, maire de la Ville de La Sarre

« Les changements climatiques projetés sont susceptibles de faire en sorte que les conditions propices à l'occurrence d'événements météorologiques extrêmes deviendront plus fréquentes. Par exemple, les conditions de chaleur intense et de sécheresse favorables aux grands feux comme ceux qui font rage actuellement au Québec deviendront plus fréquentes. Ces événements entraîneront des répercussions sur la santé et la sécurité des individus, particulièrement les plus vulnérables. Dans ce contexte, les municipalités doivent agir et prendre des mesures pour réduire la vulnérabilité de leur population face aux événements météorologiques extrêmes. Pour la Ville de La Sarre, le Plan d'adaptation aux changements climatiques constitue l'outil de référence pour la mise en place de mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques », souligne M. Benoît Lafleur, chargé de projet en environnement à la Ville de La Sarre.

Du concret

Parmi les mesures proposées, notons la création d'espaces verts pour diminuer l'intensité des îlots de chaleur et réduire les impacts négatifs sur la santé des vagues de chaleur, et pour mieux gérer les eaux de surface lors des événements de précipitations abondantes. « L'une des grandes conséquences des changements climatiques est une modification de la fréquence, de la durée et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, par exemple des vagues de chaleur et des précipitations abondantes, mais aussi des épisodes de sécheresse. Dans ce contexte, une augmentation du couvert forestier urbain permettra de diminuer notre vulnérabilité face à ces

événements. Ces espaces verts constituent un élément essentiel de l'adaptation de la Ville de La Sarre aux changements climatiques. », explique M. Lafleur.

Dans les prochaines semaines, La Ville de La Sarre mettra en place des programmes de sensibilisation pour encourager les citoyens à utiliser des pratiques plus durables dans leur vie quotidienne, comme le recyclage, l'herbicyclage ou le compostage domestique, tout en les soutenant dans les divers phénomènes qui les frappent, comme les vagues de chaleur ou la dégradation de la qualité de l'air. Nous estimons des investissements nécessaires de 20 millions pour réaliser le PACC sur une période de 10 ans (2023-2033)

La version intégrale du plan d'adaptation aux changements climatiques est disponible pour consultation seulement : [PACC_LaSarre_2023-2028.pdf](#)

– 30 –

Source :

Cassiopée Bois

Responsable des communications à la Ville de La Sarre

819 333-2282 poste 285

cbois@ville.lasarre.qc.ca | ville.lasarre.qc.ca